

Fiche résumée : MAÇON BÂTIMENT

MÉTIERS APPARENTÉS

Cimentier – maçon finisseur



CODES

ROME 1999 : 42114

FAST : 04-01-91

CITP2008 : 7112 Maçons

DESCRIPTIF

- A partir de croquis, plans ou indications techniques :
Met en œuvre les matériaux destinés à la construction ou à la rénovation de bâtiments (fondations, planchers, murs, façades). Prépare le liant (mortier, ciment-colle) manuellement (pelle, truelle) ou à l'aide d'une bétonnière. Etale (réage) le liant sur lequel il **pose les parpaings**, briques, pierres ou carreaux de plâtre ; **vérifie l'aplomb**, le niveau et l'alignement de l'ouvrage ; **exécute les joints**.
Peut ensuite **enduire l'ouvrage** à la truelle et à la taloche ou avec une machine à projeter.
Prépare et transporte le matériel (sac de ciment, parpaings...)
- Dans les petites entreprises, le maçon est assez généraliste et peut être amené à effectuer des tâches empruntées à d'autres métiers (coffreur, ferailleur, couvreur, menuisier, carreleur, dalleur, démolisseur...) voir fiches correspondantes.
- Dans les entreprises de plus grande taille, le maçon est parfois spécialisé : le maçon finisseur effectue des cueillies, reprend la planimétrie des voiles ou des planchers, reprend les linteaux et rebouche les réservations, réalise des appuis de fenêtre et des seuils, des gaines maçonnées et des cloisons.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES



Lieux de travail

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- bâtiment en **construction**
- bâtiments en **rénovation**, anciens et/ou vétustes (matériaux d'entretien difficile, amiante, plomb)
- chantier soumis à déclaration (coactivité avec d'autres entreprises sur chantier soumis à déclaration), intervention en entreprise à risque spécifique

> Nuisances (préventions)

- **amiante (SMR)** (évaluer le risque amiante, interdire aux jeunes les travaux exposant à l'amiante, former au risque amiante, utiliser un kit amiante, établir une notice au poste, contrôler les niveaux d'empoussiérage, traiter les déchets, porter des EPI)
- **plomb et ses composés (SMR)** (substituer les produits reprotoxiques catégories 1 et 2, empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières), empêcher l'ingestion de plomb, renforcer les règles d'hygiène)
- **matériaux d'entretien difficile**
- **coactivité avec d'autres entreprises sur chantier soumis à déclaration** (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé)

> Effets sur la santé

- affections dues à l'amiante (RG 30 et 30 bis : liste limitative)
- affections dues au plomb et à ses composés (RG 1: liste limitative)
- classement CMR cancérogène catégorie 3, reprotoxique catégorie 1, reprotoxique catégorie 3



Organisation du travail

> **Caractéristiques** (nuisances possibles)

- travail en équipe (contrainte relationnelle)

> **Nuisances** (préventions)

- contrainte relationnelle (faciliter la communication)

> **Effets sur la santé**

- stress



Tâches

> **Caractéristiques** (nuisances possibles)

- **préparer le liant, l'étaler** (produits chimiques)
- déplacer et poser des parpaings, des briques, des pierres, des carreaux de plâtre (manutention, charge physique, posture tronc penché en avant ou bras levés)
- **ferrailler**
- **remplir les joints**, vérifier l'aplomb, le niveau et l'alignement de l'ouvrage
- enduire l'ouvrage à la taloche (mouvements répétitifs du rachis et des membres supérieurs)
- tâches du maçon finisseur
- participer aux travaux de démolition

> **Nuisances** (préventions)

- charge physique, manutentions, mouvements répétitifs du rachis (proposer une formation action PRAPE)
- posture tronc penché en avant, bras levés
- mouvements répétitifs des membres supérieurs
- produits chimiques

> **Effets sur la santé**

- troubles musculo squelettiques, rachialgies dorsales et lombaires (RG 57, RG 98 : liste limitative)



Outils et équipements

> **Caractéristiques** (nuisances possibles)

- pelle, truelle, taloche
- talocheuse lisseuse mécanique (hélicoptère)
- bétonnière (bruitSMR)
- scie circulaire, perforateur, tronçonneuse à disque, marteau piqueur électrique (vibrations transmises aux mains et aux bras par des outils manuels percutants ou vibrants, bruit SMR)

> **Nuisances** (préventions)

- vibrations transmises aux mains et aux bras par des machines outils (SMR) (utiliser des solutions techniques alternatives, choisir un matériel ergonomique, le moins vibrant possible, l'entretenir régulièrement, porter des gants, limiter les durées d'exposition, informer sur le risque)
- bruit (SMR) (réduire le bruit, informer et former, signaler les lieux bruyants, porter des protecteurs individuels contre le bruit)

> **Effets sur la santé**

- affections ostéo articulaires du membre supérieur, troubles angioneurotiques de la main (RG 69 : liste limitative)
- effets extra-auditifs du bruit, conséquence du bruit sur l'oreille interne (RG 42 : liste limitative)
- augmentation du risque d'accident du travail par effet masque



Produits, matériaux et publics concernés

> **Caractéristiques** (nuisances possibles)

- sac de ciment, ciment-colle, mortier, béton (poussières de ciment, aluminosilicate de calcium), ciment prompt (agent alcalin)
- parpaings, pierres, carreaux de plâtres, briques réfractaires
- huile de décoffrage

> Nuisances (préventions)

- agent alcalin (éviter le travail à main nue, prévenir la mise en suspension des poussières, nettoyer très régulièrement le matériel manuel, limiter les parties découvertes du corps, porter des gants adaptés, porter des lunettes ou une visière de protection)
- poussières de ciment, aluminosilicate de calcium (porter des gants et des demi-masques filtrants)

> Effets sur la santé

- blépharite, conjonctivite, dermatite allergique de contact, brûlures chimiques (RG 8 :liste limitative)
- irritation oculaire, rhinite allergique



Tenue de travail

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- chaussures de sécurité montantes
- tous types de gants adaptés à l'activité

● SANTE ET TRAVAIL

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation, entreprise par entreprise, amener à un suivi en surveillance dite renforcée.

RISQUE CHIMIQUE, AMIANTE, BRUIT, VIBRATIONS MECANIQUES et, au titre de l'arrêté du 11/07/1977, les travaux comportant la préparation, l'emploi, la manipulation ou l'exposition aux dérivés halogénés, nitrés et aminés des hydrocarbures et de leur dérivés et les travaux avec emploi d'outils pneumatiques à main, transmettant des vibrations, exposant aux poussières de silice, d'amiante et d'ardoise (à l'exclusion des mines, minières et carrières).

Agents chimiques dangereux : amiante (exposition antérieure à 1997), ciment, huiles de décoffrage.

Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont : **8 ; 19a ; 19b ; 25 ; 25b ; 30 ; 30b ; 36 ; 36b ; 42 ; 46 ; 51 ; 57 ; 65 ; 69 ; 77 ; 97 ; 98.**

● CONCLUSION

Ce métier expose aux nuisances liées à la **manutention**, aux **postures** non physiologiques, aux **vibrations** mais aussi aux produits chimiques tels que **le ciment** et les **huiles de décoffrage**. Le **bruit** est présent sur tous les chantiers à un niveau variable, lié entre autre à la coactivité.

Fiche résumée du 03/07/2009 issue de la **FMP Maçon bâtiment** consultable sur <http://www.fmcpisme.org>